

Image not found or type unknown



## A propos du renouvellement d'un titre de séjour de 10 ans d'une algérienne

Par **FRANCK2025**, le **24/05/2025** à **11:31**

Je suis algérienne parent d'enfant français titulaire d'un titre de séjour de 10 ans. Peut -on ne pas me renouveler ce titre sous prétexte que je perçois le RSA.

Cordialement

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Par **youris**, le **24/05/2025** à **12:24**

bonjour,

voir ce lien : [titre de séjour parent d'enfan tfrançais renouvellement](#)

comme indiqué, vous devez prouver que vous participez (financièrement ) à l'entretien et à l'éducation de votre enfant.

salutations